



## LETTRE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES

*républicains et ultramarins progressistes du groupe GDR*

# Le budget de la clarification

La traditionnelle période budgétaire a fait son retour à l'Assemblée. Pourtant, loin d'être une simple routine, la période offre cette année un visage inédit tant les cartes ont été rebattues par la nouvelle composition de l'Assemblée.

L'examen du budget de l'Etat aurait dû débiter par celui d'une motion de rejet, finalement retirée par crainte qu'elle soit... adoptée. Elle aurait envoyé le texte directement au Sénat, facilitant la tâche aux libéraux, à la droite et l'extrême droite. Une absence d'examen du texte leur aurait évité de dévoiler leurs positions et de subir un certain nombre de revers.

La gauche, fort heureusement, a fait le choix de livrer bataille pour permettre à la représentation nationale, et à travers elle aux Français, de débiter de ce budget 2025 qui prévoit l'austérité pour tous plutôt que les hausses d'impôts pour les plus riches. Un choix qui lui a permis d'engranger des avancées, tant dans le bud-

get de l'Etat que dans celui de la Sécurité sociale.


Au rang de ces avancées, l'adoption de la taxe Zucman, consistant à imposer à hauteur de 2 % les patrimoines supérieurs à un milliard d'euros, le renforcement de l'« exit tax », impôt créé en 2011 pour freiner l'exil fiscal des contribuables, ou encore la soumission à cotisations sociales des dividendes.

Si l'avenir de ces mesures est incertain tant il est improbable qu'elles soient conservées en cas de recours à l'article 49-3, les débats auront mis en évidence la fragilité des supposés soutiens du gouvernement, rebaptisé « socle commun ». Ils auront aussi confirmé le dogmatisme des fondamentalistes macronistes, prêts à tous les dénis pour ne pas reconnaître l'évidence : l'échec de la politique menée depuis 7 ans par les leurs. Pourtant, outre les dérapages budgétaires colossaux qui leur sont imputables, les faits rappellent cruellement la réalité

de leurs résultats. 2369 licenciements annoncés chez Auchan, plus de 1200 chez Michelin, et un chômage qui ne pourra que croître, tel est leur véritable bilan.

Ces débats auront aussi été l'occasion de multiples illustrations de la duplicité du RN qui n'a eu de cesse de venir au secours des privilégiés en faisant obstacle aux mesures favorables à ceux qu'il prétend défendre. Il s'est notamment illustré en empêchant le rétablissement de l'ISF et en étendant les dons exonérés d'impôts à 120 000 euros par enfant contre 100 000 actuellement...

Une période budgétaire insatisfaisante au regard des avancées que nous étions en mesure de gagner, mais qui aura rendu visibles les ambitions du RN et de la majorité : offrir à la France un budget au service des plus riches.

  
**André Chassaigne,**  
Président du groupe de la Gauche  
Démocrate et Républicaine



# L'austérité budgétaire plutôt que la justice fiscale

Le 12 novembre, les députés se sont prononcés sur la partie « recettes » du budget. Sans surprise, le « bloc central » et le Rassemblement national ont voté contre. Un vote qui balaye les avancées de justice fiscale apportées par la gauche et rétablit le projet d'austérité du gouvernement.

Les 9 juin et 7 juillet derniers, les Français ont affirmé clairement leur défiance à l'égard des choix politiques en cours depuis 2017. Ils l'ont fait car il n'est plus tenable qu'une extrême minorité voie son patrimoine gonfler tant et plus, pendant que trop de nos concitoyens peinent à remplir le frigo, à payer leur chauffage et à penser l'avenir sereinement.

Dans ce cadre, notre seule boussole devrait être de préserver et développer nos choix communs, qui fassent que la France puisse faire vivre sa devise républicaine - Liberté, Égalité, Fraternité - grâce à notre sécurité sociale, à des services publics nationaux et locaux confortés, à des investissements publics qui répondent à l'urgence sociale et climatique. Le budget aurait dû être la première étape de ce véritable changement de cap, exigé par les Français. Alors que notre pays est riche, immensément riche, on se permet de promettre du sang et des larmes pour presque tous afin qu'une petite caste continue de faire bombance. Quelle réponse apporter aux 2380 licenciés d'Auchan alors que M. Mulliez a vu sa fortune bondir de 40 % en 2 ans et qu'il s'adonne aux joies de l'exil fiscal ? Quelle réponse apporter aux millions d'habitants de notre pays qui n'ont pas de médecin traitant et qui sont contraints d'attendre durant des heures aux urgences de nos hôpitaux ? Quelle réponse apporter à l'exigence de

transition écologique alors que le dérèglement climatique provoque guerres, migrations, catastrophes naturelles et humaines ?

*« Nous avons démontré qu'une majorité existait pour construire un autre chemin. »*  
Nicolas Sansu

## UN GOUVERNEMENT QUI N'ENTEND PAS LE CRI QUI MONTE DU PAYS

Force est de constater que le gouvernement, constitué au mépris des résultats électoraux, est resté campé dans ses certitudes, tel le gardien du temple néolibéral, rôle qu'il ne peut désormais occuper qu'avec l'assentiment de l'extrême-droite qui assure la présidence de son conseil de surveillance. Certains nous expliqueront qu'un déficit de 5,2 points de PIB serait la onzième plaie d'Égypte, alors qu'un déficit de 4,9 nous mènerait au jardin d'Éden. Fadaïses que tout cela ! S'abriter derrière le déficit et la dette, comme le font les forces macronistes, les forces de droite et d'extrême droite, pour tenter de corseter le partage des richesses est une technique vieille comme le monde. En fait, tout montre que la dette et les déficits sont soigneusement entretenus par le désarmement fis-



cal - 62 milliards de cadeaux aux plus riches chaque année -, et par des choix de politique monétaire et de financement de l'économie qui laissent les marchés financiers dicter leur loi.

Revenir sur les réformes de la fiscalité du capital est aujourd'hui une nécessité dans une société où le simple fait d'être bien né détermine de plus en plus la suite de la vie. Le budget que le gouvernement nous a présenté était aux antipodes de ces impératifs. Derrière les annonces d'une petite participation des plus riches se cachait le fait que tous les Français allaient devoir payer la taxe sur l'électricité, que tous les fonctionnaires verraient leur pouvoir d'achat di-

minuer, que la majorité des retraités seront ponctionnés. Comme toujours, le gouvernement a tenté d'opposer les classes moyennes aux smicards, les smicards aux allocataires du RSA, dans une grande diatribe contre les assistés, oubliant que les vrais assistés ce sont ceux qui excellent dans l'évasion fiscale et profitent d'un capitalisme financier sans scrupule.

## LA GAUCHE À L'OFFENSIVE POUR PLUS DE JUSTICE FISCALE

Durant les débats, nous avons démontré qu'une majorité existait pour construire un autre chemin, celui qui remet de la justice fiscale et assure le consentement à l'im-

pôt, pilier de notre pacte social. Plusieurs mesures sur proposition des groupes du Nouveau Front populaire ont ainsi été votées légitimement et majoritairement par l'Assemblée nationale : la mise à contribution des 147 milliardaires à hauteur de 2 % de leur patrimoine net, soit 13 à 14 milliards d'euros ; le retour de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), juste participation de ces dernières à la vie locale ; la conditionnalité du crédit d'impôt recherche (CIR), aujourd'hui indispensable au moment où le scandale Sanofi nous le rappelle ; la mise en place de la taxation unitaire des multinationales pour lutter contre l'évitement fiscal ; la mise en œuvre de dispositifs de justice tels que la baisse de la TVA sur les transports ferroviaires et sur le logement social, ou encore l'extension à tous du prêt à taux zéro (PTZ) ; enfin la protection des collectivités territoriales contre des ponctions qui auraient pour effet l'effondrement de l'investissement public.

Des évolutions significatives ont également été obtenues en faveur des territoires dits d'outre-mer : la suppression de la TVA sur certains produits ; l'exemption de hausse de taxe sur les billets d'avion ; ou encore l'adoption de l'amendement de notre collègue Jean-Victor Castor pour qu'enfin les Guyanais puissent disposer des terres cultivables nécessaires à leur souveraineté alimentaire. Par ailleurs, nous n'avons pas oublié d'aborder la question de la nécessité d'un autre financement de notre déficit public en créant, par exemple, un circuit de Trésor européen.

## UN 49-3 DÉGUISÉ QUI PRIVE UNE FOIS DE PLUS DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE

L'examen de la seconde partie du budget sur les dépenses aurait dû être l'occasion de servir cette même ambition quand le projet initial consiste à sabrer dans les services publics, l'école, la recherche, la politique de la ville, pour ne citer que ces exemples. Mais la Macronie et la droite, qui ont été le plus souvent absentes durant les débats, ont très vite annoncé leur volonté de voter contre cette première partie afin de suspendre immédiatement l'examen du budget et de laisser le champ libre au gouvernement pour exécuter son projet délétère. Ils ont été en cela rejoints par l'extrême droite, dans une grande alliance des droites. Les députés RN ont ainsi été les supplétifs du gouvernement, pour le plus grand bonheur du Medef et des ultrariches. Chacun sait que c'est lors du vote du budget qu'on mesure l'appartenance à une majorité : clarté est faite !

Une majorité de députés ayant voté contre cette première partie du PLF, c'est donc l'ensemble du projet de loi qui a été considéré comme rejeté. Le texte est aussitôt parti au Sénat dans la version initiale du gouvernement. Mais nous l'avons démontré : un autre paradigme économique, défendu par le Nouveau Front populaire et en adéquation avec les aspirations populaires, est possible. ♦



Retrouvez la discussion générale de Nicolas Sansu du 21 octobre 2024 et l'explication de vote du 12 novembre 2024.



# Un budget de la Sécu pas comme les autres

Alors que nous avons réussi à faire adopter la partie « recettes » du PLFSS, une partie que nous avons largement remaniée avec de nouvelles recettes pour financer la Sécu, les débats se sont achevés brutalement et le texte a été transmis au Sénat sans vote. Une manière pour le gouvernement de reprendre la main.

Cette année encore plus que les autres, pour le gouvernement, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) doit contribuer à l'effort de redressement des finances publiques, et à cette fin, il doit permettre un effort global d'un peu plus de 10 milliards d'euros en 2025. Or, la mission de la Sécurité sociale n'est pas de participer à la réduction du déficit public. Sa mission est de répondre aux besoins sociaux et de santé avec les moyens que lui procure la cotisation sociale, c'est-à-dire le salaire différé.

Certes, il y a un déficit de la sécurité sociale, mais l'origine de ce déficit n'est pas un dérapage des dépenses sociales et de santé. Il est la conséquence de choix politiques qui, année après année, ont asséché ses ressources. Les allègements de cotisations sociales octroyés aux entreprises représentent 80 milliards d'euros par an, alors que l'effet bénéfique sur l'emploi est loin d'être avéré. L'article 6 du texte du gouvernement prévoyait d'en reprendre 5. Mais le « bloc central » et le Rassemblement national n'ont même pas daigné débattre de cette proposition et se sont coalisés pour supprimer l'article. Cautionnant ainsi la logique d'appauvrissement de la Sécurité sociale pour, au final, dire d'une même voix qu'elle est à bout de souffle et qu'il est urgent de la réformer.

## IL FAUT SANCTUARISER LE BUDGET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le budget de la sécurité sociale doit partir des besoins et trouver les recettes correspondantes. Car la force



© Jean-Jacques Boujot

« La mission de la Sécurité sociale n'est pas de participer à la réduction du déficit public. »  
Yannick Monnet

de la sécurité sociale, si on respecte ses principes, c'est qu'elle ne peut pas être en faillite puisque ses ressources ne reposent pas sur une taxe éphémère, mais sur le salaire. Il ne suffit pas de dire qu'il faut mettre en œuvre des réformes structurelles. La question est : de quelle réforme structurelle parlons-nous ? Et en vue d'atteindre quel objectif ? Le PLFSS qui nous a été présenté poursuit les ambitions des gouvernements précédents : désavouer notre système de sécurité sociale en organisant la faillite, et il le fait de la manière la plus odieuse qui soit en mettant à genoux les hôpitaux, les

établissements sociaux et médico-sociaux, les assurés sociaux et même les retraités. Et c'est bien en ce point que ce PLFSS n'est pas tout à fait le même que ceux des précédentes années. Il est en réalité un tremplin pour un gouvernement qui veut conduire une réforme profonde de la sécurité sociale. Une réforme qui on le sait fort bien, ne vise pas à la préserver.

## LE PLFSS TRANSMIS AU SÉNAT SANS VOTE

En votant contre la partie « recettes », les droites espéraient esquiver le débat sur la troisième partie traitant des dépenses afin de ne pas avoir à répondre de leurs choix politiques qui ne visent qu'à réduire les droits des assurés. Or, cette partie « recettes » a été adoptée grâce aux voix de la gauche et ce débat a bien eu lieu. Du moins jusqu'au mardi 5 novembre minuit, heure à laquelle l'examen du PLFSS a été stoppé en raison de l'expiration du délai de vingt jours prévus par la Constitution. N'ayant pas pu nous prononcer sur l'ensemble du texte, celui-ci a été transmis au Sénat dans sa version initiale à laquelle ont été intégrés quelques amendements choisis par le gouvernement. Le PLFSS reviendra à l'Assemblée durant la dernière quinzaine de novembre, pour une nouvelle bataille. ♦



Lire l'intégralité de l'intervention de Yannick Monnet du 28 octobre 2024

# Questions migratoires : construire des ponts plutôt que de bâtir des murs

Pourquoi est-il important aujourd'hui de s'intéresser aux questions migratoires, quels impacts ont-elles sur notre société ?

Les questions migratoires sont devenues centrales dans le débat politique français actuel tant elles sont instrumentalisées par les extrêmes droites et les libéraux. La gauche ne peut pas rester muette sur le sujet. Les flux migratoires sont les conséquences directes des dérèglements du monde provoqués par le capitalisme sauvage.

Nous devons affirmer que les exilés ne peuvent être ni une variable d'ajustement économique, en défendant les droits des travailleurs sans-papiers, ni des délinquants en puissance en détricotant rigoureusement les récits réactionnaires établissant un trait d'égalité entre immigration et délinquance.

Quelles solutions proposez-vous dans ces résolutions pour améliorer la situation des migrants et garantir leurs droits fondamentaux ?

En 2024, au moins 72 personnes sont mortes dans la Manche ou à proximité. Entre 2014 et 2023, 28 854 personnes sont mortes dans la mer Méditerranée. Ces deux routes migratoires maritimes sont différentes, pourtant, elles deviennent au fil des années des fosses communes à cause de choix politiques européens rendant les frontières meurtrières. J'ai travaillé à l'élaboration de deux propositions de résolution sur le sujet, en étroite collaboration avec les associations et ONG de terrain. La proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête relative aux conséquences des accords du Touquet sur l'action publique et le respect



© Assemblée nationale

"FACE À L'INSTRUMENTALISATION DES QUESTIONS MIGRATOIRES PAR L'EXTRÊME DROITE ET LES LIBÉRAUX, LA GAUCHE NE PEUT RESTER MUETTE."

des libertés et droits fondamentaux des personnes en situation de migration, vise à faire la lumière sur les conséquences dramatiques de deux décennies de gestion répressive de la frontière franco-britannique, tant sur les exilés et leurs droits fondamentaux que sur les habitants et habitantes du littoral nord. Cette proposition est soutenue par tous les groupes du Nouveau Front populaire.

La seconde proposition de résolution vise à la création d'une flotte européenne de sauvetage en mer. Aujourd'hui, compte tenu du nombre de morts en mer Méditerranée, il est nécessaire de décorer les politiques migratoires de la problématique de sauvetage en mer. La mer Méditerranée doit être considérée comme un espace humanitaire en tant que tel. La proposition de résolution vise à la création d'une flotte européenne de sauvetage en mer, à l'image de

l'opération italienne Mare Nostrum mais fondée sur la solidarité entre tous les Etats membres de l'Union européenne. Je défendrai ce texte en commission le 27 novembre.

Quels sont les enjeux politiques de ces questions dans un contexte de montée de l'extrême droite en France et en Europe ?

...et dans le monde avec l'élection de Donald Trump ! Les enjeux migratoires sont structurants dans les programmes fascistes avec comme matérialisation la militarisation des frontières. Pourtant, les études et les faits ont démontré que la militarisation des frontières ne faisait pas baisser les passages, elle ne fait qu'augmenter le nombre de morts. La militarisation de la frontière franco-britannique n'a pas mis fin aux passages vers l'Angleterre mais elle a seulement déplacé les départs de Calais vers les plages dunkerquoises qui sont plus loin de la côte britannique, rendant les traversées plus meurtrières. L'absence de bateaux de sauvetage en mer Méditerranée pendant la période du Covid n'a pas réduit les départs des côtes libyennes ; pour les exilés, c'était la mort ou la mer. Enfin, le mur Trump n'a jamais été hermétique, il a pourtant été au cœur des débats des présidentielles américaines... Dans un tel paysage, défendre l'idée de construire des ponts plutôt que de bâtir des murs n'est certes pas dans l'air du temps, mais il existe des propositions concrètes que nous pouvons défendre comme ces deux propositions de résolution, mais aussi l'ouverture de voies légales de passage, l'organisation d'un accueil digne, etc. ♦



### SUPPRESSION DE 4 000 POSTES D'ENSEIGNANTS

Que s'est-il passé pour que la France se retrouve le mauvais élève de l'OCDE, avec les effectifs par classe les plus élevés et les professeurs les moins bien payés ? Et comment comprendre, au vu de ce terrible constat, que le budget prévoie la suppression de 4 000 postes d'enseignants ? « La semaine dernière les députés ont voté le rétablissement des 4 000 postes que vous comptiez supprimer. Vous engagez-vous devant la représentation nationale à respecter ce vote et à renoncer à ces suppressions jusqu'au terme du parcours législatif du projet de loi de finances ? » a interrogé Stéphane Peu lors des questions au gouvernement du 6 novembre. Embarrassé, le ministre a botté en touche.

### PLANS SOCIAUX CHEZ AUCHAN ET MICHELIN



Le 5 novembre, Michelin a annoncé la fermeture des usines de Cholet et de Vannes, supprimant 1 254 postes, quand Auchan annonçait un large plan social, détruisant 2 389 emplois. Ces annonces mettent à mal la fable que colportent à l'envi les différents gouvernements du président Macron. Non, la politique de l'offre, caractérisée par des cadeaux phénoménaux aux entreprises et aux plus riches, n'a pas permis de créer une dynamique de croissance et de réduire le chômage. Auchan et ses 33 milliards d'euros de chiffre d'affaires a déjà supprimé 2 000 emplois en 2020, tout en touchant 500 millions d'euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Michelin, qui a versé, en 2024, 1,4 milliard d'euros à ses actionnaires, a touché, lui aussi, des dizaines de

millions d'euros d'aides publiques. « À quoi ont-elles servi, sinon à détruire l'emploi sur le territoire national ? » s'est agacé André Chassaigne en s'adressant au Premier ministre. Lequel a assuré qu'il chercherait à savoir si ces aides ont été bien ou mal utilisées, et en tirerait les leçons nécessaires.

### FONCTIONNAIRES

Lors de la séance de questions au gouvernement du 29 octobre, nous avons tenu à réagir aux annonces scandaleuses du ministre de la Fonction publique d'imposer trois jours de carence non rémunérés aux fonctionnaires malades, et de réduire leurs indemnités. « Vous êtes le ministre de la dysfonction publique » a fustigé Karine Lebon au nom de notre groupe. Aider les fonctionnaires à bien exercer leur métier est moins vendeur que de les pointer du doigt. Cette stigmatisation à l'encontre des serveurs de la nation met en danger la société tout entière. « Plus vos amis d'extrême droite vous applaudissent, plus votre gouvernement tombe dans la surenchère la plus crasse » a-t-elle poursuivi.

### SANOFI

Le mercredi 23 octobre, Édouard Bénard a interrogé le gouvernement au sujet de la vente d'Opella, la filiale de Sanofi qui produit notamment le Doliprane, à un fonds d'investissement américain. Au-delà de susciter de grandes inquiétudes chez les salariés, cette vente ne répond en rien à une stratégie de développement. C'est une politique guidée par des logiques de gestion marchande de la santé où on abandonne les traitements qui rapportent peu pour privilégier ceux qui rapportent gros. Seul un pôle public du médicament protégerait la santé de la prédation des multinationales et du jeu boursier. Et mettrait notre pays à l'abri des ruptures d'approvisionnement.

### GUERRE AU PROCHE-ORIENT

Le 15 octobre, lors de la séance de questions au gouvernement, Elsa Faucillon a condamné une nouvelle fois le tourbillon de souffrances imposé à la Palestine, qui s'étend désormais en Cisjordanie et jusqu'au Liban où l'armée israélienne a frappé les casques bleus. « Les attaques contre les casques bleus ne constituent pas seulement un crime de guerre parmi tant d'autres dans ce conflit. Les casques bleus incarnent le droit international » a-t-elle lancé. En s'en prenant aux casques bleus, Israël et son gouvernement d'extrême droite envoient un message clair : ils iront jusqu'au bout, exterminant tout obstacle à leur projet d'extension et à leurs velléités suprémacistes. « Combien de temps allez-vous encore laisser faire ? »

### PROTECTION DE L'ENFANCE



Le 9 octobre, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance. La situation de l'aide sociale à l'enfance ne cesse de se dégrader. Les alertes et les graves dysfonctionnements se multiplient. De leur côté, en mars dernier, 200 travailleurs sociaux de la protection de l'enfance clamaient leur détresse dans une tribune du Monde. Les enfants en souffrance et les professionnels ne peuvent plus attendre. Cette commission d'enquête nous offre l'opportunité de répondre dès maintenant à leur appel.

### BAISSE DES RESSOURCES DE L'AGEFIPH

À l'occasion de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre s'est félicité du succès des Jeux paralympiques qui, selon lui, ont contribué à changer le regard des Français sur le handicap. Il a également proposé qu'en 2025, la santé mentale soit déclarée grande cause nationale. Quelle n'a donc pas été notre déception à la lecture du projet de loi de finances pour 2025, lorsque nous avons constaté la diminution drastique des ressources de l'Agefiph, organisme paritaire accompagnant les handicapés dans leur formation professionnelle et leur inclusion sociale. « Il faut revenir sur cette décision déplorable » a tancé Emmanuel Maurel (GRS) lors des questions au gouvernement du 16 octobre.

### RETRAITES

Le 31 octobre, le Rassemblement national a tenté un coup politique en faisant de l'abrogation de la réforme des retraites la figure de proue de sa journée d'initiative parlementaire. Pendant des semaines, il nous a fait croire qu'il voulait abroger la réforme des retraites, en désinformant les citoyens sur ses réelles aspirations en la matière. Le RN n'a jamais été porteur de progrès social. Pendant la réforme de 2023, il a sagement compté les points mais n'est jamais apparu aux côtés des milliers de manifestants et de l'intersyndicale. « Vous défendez les retraites par répartition comme la corde soutient le pendu. Personne n'est dupe » s'est exclamé Yannick Monnet en séance.

### 7-OCTOBRE, UN AN APRÈS

Depuis le 7 octobre 2023, jour où le conflit entre Israël et la Palestine a pris une tournure inhumaine, la guerre s'est étendue et toute solution diplomatique s'éloigne. « Le premier ministre israélien n'a que faire de vos demandes de cessez-le-feu. Les actions de la France doivent donc être plus efficaces » a fulminé Jean-Paul Lecoq lors des questions

au gouvernement du 8 octobre. Il faut reconnaître immédiatement l'État de Palestine aux côtés de l'État d'Israël, suspendre les exportations d'armes vers Israël et les accords commerciaux. Il faut aussi que la France cesse de faire pression sur la Cour pénale internationale afin que puissent enfin être émis les mandats d'arrêt internationaux. « Agir, agir, agir pour ne pas être complice. »

### FRET FERROVIAIRE



En écho à la mobilisation des cheminots, le 13 novembre, Nicolas Sansu a interpellé le gouvernement au sujet de l'impasse dans laquelle le démantèlement de l'opérateur public du fret ferroviaire nous plonge. Devançant la commission européenne alors que nous pouvions encore négocier, la mort de l'opérateur historique proposée par l'ancien gouvernement est plus qu'une aberration, c'est un crime contre l'environnement. Comment la France peut-elle atteindre le doublement de la part modale du fret ferroviaire d'ici 2030 en liquidant son propre opérateur au profit de la libéralisation du transport de marchandises favorisant la route ? Comment annoncer des objectifs de réindustrialisation en ne préservant pas cet outil précieux qui répond aux besoins des grands secteurs de la métallurgie, de la chimie, ou du nucléaire ? Et comment ne pas entendre les salariés et leurs organisations syndicales qui montrent l'incohérence d'un tel démantèlement ? « Le processus dit de discontinuité, qui n'est que la casse du service public de fret ferroviaire, est un échec » a lancé le député. Et d'appeler l'actuel gouvernement à se prononcer pour un moratoire sur ce processus afin de se donner du temps et reprendre le dialogue avec la nouvelle commissaire européenne.

### NON À L'ACCORD UE-MERCOSUR



Le 4 novembre, dans une tribune transpartisane à l'initiative d'André Chassaigne, 209 députés d'horizons politiques différents ont appelé le gouvernement à bloquer la conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, annoncée pour la mi-novembre. « Il ne reste à la France que quelques jours pour refuser le saccage programmé de notre agriculture et de nos ruralités. Quelques jours pour réaffirmer la priorité donnée à la protection de nos agriculteurs et de nos productions durables, à la lutte pour le climat et contre la déforestation, à la qualité sanitaire de notre alimentation. » Nous refusons d'ouvrir les marchés européens à du poulet dopé aux antibiotiques, à du bœuf élevé sur fond de déforestation, au maïs traité à l'atrazine... La poursuite de cette mise en concurrence de nos producteurs européens et français est d'autant plus injustifiable que nous leur demandons chaque jour de faire des efforts pour respecter le cadre normatif et réglementaire, garant de la qualité de l'alimentation des 450 millions d'Européens. La volonté de créer un fonds spécifique visant à compenser les effets de cet accord pour l'agriculture européenne, dans le seul but de pousser à sa signature rapide, est une ultime provocation. La mission de l'UE est de protéger sa production agricole. Pas de la détruire pour mieux indemniser les agriculteurs ensuite ! La France doit faire preuve de courage et d'autorité. Et ne pas céder et sacrifier nos agriculteurs !



## DÉC. 2024 RENCONTRE AVEC LES ARTISTES-AUTEURS

À l'initiative de Soumya Bourouaha, une rencontre autour de notre proposition de loi visant à la mise en place d'un revenu de remplacement pour les artistes-auteurs temporairement privés de ressources aura lieu en décembre à l'Assemblée nationale. Cette rencontre se déroulera en présence de représentants de la profession et de Pierre Dharréville qui a porté ce sujet au mandat précédent. La proposition de loi a été travaillée en collaboration avec plusieurs organisations professionnelles, lesquelles avaient précédemment publié une tribune réunissant plus de 17 000 signatures. Aujourd'hui, la grande majorité des artistes-auteurs vivent dans une grande précarité, le travail de création n'étant pas rémunéré.

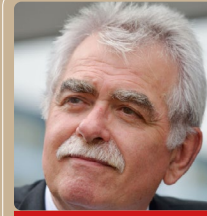
## DÉC. 2024 COLLOQUE SUR LES FEMMES AFGHANES

Le 4 décembre prochain, Jean-Paul Lecoq, député et secrétaire de la commission aux Affaires étrangères et Marie-George Buffet, présidente de l'association « Femmes ici et là-bas », députée honoraire et ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports, organisent à l'Assemblée nationale un colloque intitulé « Femmes afghanes, elles combattent pour leur liberté, combattons avec elles pour leurs droits ». Depuis leur retour au pouvoir en Afghanistan, en 2021, les talibans ne cessent de s'en prendre aux droits les plus fondamentaux des femmes. Les Afghanes n'ont plus le droit de poursuivre leurs études au-delà du primaire, de travailler dans le domaine public, de se promener dans les parcs ou encore de participer à des activités sportives. Les salons de beauté ont été obligés à fermer. Une loi leur interdit d'apparaître seules en public ou de se déplacer sans chaperon masculin. Sans parler de l'interdiction toute récente de faire entendre leur voix en public et de montrer leur visage. Petit à petit, les talibans ont chassé les femmes de l'espace public, ce que l'ONU qualifie de véritable « apartheid de genre ». Comment la communauté internationale peut-elle intervenir ? Et que pouvons-nous faire pour aider les Afghanes ? Des questions essentielles car le pire serait de détourner le regard.

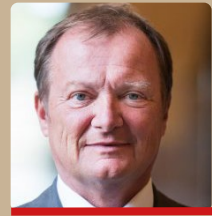
Nous rejoindre

126, rue de l'Université  
75007 Paris  
01 40 63 60 81  
groupe.gdr@assemblee-nationale.fr

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES



André CHASSAIGNE  
Coprésident  
député du Puy-de-Dôme



Stéphane PEU  
député de Seine-Saint-Denis

### COMMISSION DES LOIS



Elsa FAUCILLON  
députée des Hauts-de-Seine



Emeline K/BIDI  
Coprésidente  
députée de la Réunion

### AFFAIRES CULTURELLES



Frédéric MAILLOT  
député de la Réunion



Soumya BOUROUAHA  
députée de Seine-Saint-Denis

### AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Jean-Paul LECOQ  
député de Seine-Maritime

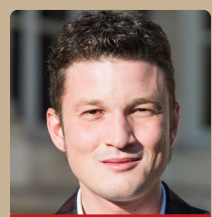


Davy RIMANE  
député de Guyane

### COMMISSION DE LA DÉFENSE



Mereana REID-ARBELOT  
députée de Polynésie



Edouard BÉNARD  
député de Seine-Maritime



COMMISSION  
DES FINANCES



Emmanuel MAUREL  
député GRS du Val-d'Oise

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Jean-Victor CASTOR  
député de Guyane

AFFAIRES SOCIALES



Yannick MONNET  
député de l'Allier



Nicolas SANSU  
député du Cher



Emmanuel TJBAOU  
député de Nouvelle-Calédonie



Marcellin NADEAU  
député de la Martinique



Karine LEBON  
députée de la Réunion

